

### Préambule

Un VAE de marque Sinus, modèle BC30f, a été acheté par la Commission Développement Durable de l'AISC en janvier 2015 afin d'offrir aux ouvrant-/ayant-droits majeurs de l'AISC la possibilité d'évaluer ce mode de transport orienté « développement durable » pour les trajets domicile-travail.

### Règles Générales

#### Prêt du matériel :

Le prêt du VAE se fait par l'intermédiaire des personnes listées en [Annexe 1](#), sur rendez-vous à convenir, à l'AISC.

#### Caution :

Le prêt est conditionné par la remise d'un chèque de caution de 2600 euros. Le montant est fixé à hauteur du prix d'achat du VAE avec ses accessoires.

#### Périodes de prêt :

Le VAE peut être emprunté nominativement pendant 3 jours environ, par exemple du lundi au mercredi suivant, du mercredi au vendredi suivant ou du vendredi au lundi suivant. Il est possible de réserver max. 2 périodes consécutives par personne. Le prêt est gratuit.

#### Réservation :

Le VAE fait partie de la liste d'équipements de la commission Développement Durable. Les personnes éligibles d'emprunter le VAE (ouvrant-/ayant-droits majeurs de l'AISC) s'inscriront à l'avance par mail adressé à la personne en charge, voir [Annexe 1](#).

#### Sortie du VAE :

L'emprunteur se présente à l'accueil de l'AISC, 1<sup>er</sup> étage, pour rencontrer la personne en charge du prêt. Il lui remet le chèque de caution et signe l'engagement pour une utilisation responsable du vélo et le respect des consignes de sécurité. (cf. [Annexe 2](#)).

Le vélo et les accessoires sont vérifiés en suivant la check-list (cf. [Annexe 3](#))

L'emprunteur récupère le vélo et les accessoires prévus.

./.

## **Retour du VAE :**

L'emprunteur remplit la fiche de suivi de prêt (cf. [Annexe 4](#)) et mentionne les problèmes éventuels rencontrés qui seront reportés dans la fiche de suivi des problèmes. (cf. [Annexe 5](#))

L'emprunteur prendra la précaution de recharger la batterie avant le retour.

L'emprunteur se présente à l'accueil de l'AISC, 1<sup>er</sup> étage, pour rencontrer la personne en charge du prêt.

Le vélo et les accessoires sont vérifiés en suivant la check-list (cf. [Annexe 3](#)) et remis à l'endroit de stockage prévu.

Avec l'accord de l'emprunteur, la personne en charge peut garder le chèque de caution pour un prêt ultérieur.

## **Entretien :**

En fin de mois ou tout autre moment adapté, l'état du VAE sera vérifié pour procéder ou non à une révision à effectuer. Il y aura au moins 1 révision annuelle, notamment pour le graissage des freins, le réglage du changement de vitesse et d'autres travaux préconisés.

Lors d'une révision, le VAE ne sera pas disponible au prêt durant la période concernée. Ce sera reporté comme « non disponible » sur la feuille de réservation.

Le budget de la commission Développement Durable couvrira les frais d'entretien et de remplacement des pièces d'usure.

## **Procédures d'urgence :**

En cas de panne ou d'accident pendant la période de prêt, il est impératif de stocker le VAE dans un lieu fermé et sécurisé pour éviter tout risque de vol ou dégradation, et prévenir par mail les membres de la commission Développement Durable (cf. [Annexe 1](#)).

Selon les cas, les procédures suivantes seront appliquées :

- batterie déchargée : le VAE sera ramené au chargeur le plus proche en mode vélo sans assistance pour rechargement.

- panne mécanique ou crevaison : l'emprunteur devra soit rapporter le VAE à un des points vélo (cf. [Annexe 1](#)) pour réparation, soit apporter le VAE au magasin/réparateur le plus proche du lieu de panne et prévenir l'un des membres de la commission Développement Durable (cf. [Annexe 1](#)).

- panne électrique : l'emprunteur devra rapporter le VAE à l'AISC. La commission Développement Durable se chargera de prévenir le fournisseur pour procéder à la réparation du VAE.

- panne ou accident rendant impossible le déplacement immédiat du vélo : l'emprunteur devra attacher le VAE à un point fixe et prendre les dispositions pour déplacer le VAE dans un local sécurisé dans les meilleurs délais et contacter la personne en charge qui décidera comment récupérer le vélo.

En cas de vol, il faut prévenir dans les meilleurs délais la personne en charge (cf. [Annexe 1](#)).

Une déclaration à son assurance personnelle devra être effectuée selon les modalités en vigueur.

## Annexe 1

### CONTACTS

#### Prêt du matériel, information en cas de panne, d'accident ou de vol

| NOM              | MAIL   | TELEPHONE<br>(en cas d'urgence) |
|------------------|--|---------------------------------|
| Nicolas LOURDAUX | <a href="mailto:nicolas.lourdaux@airbus.com">nicolas.lourdaux@airbus.com</a> | +33 617540831                   |

#### Panne mécanique ou crevaison

|                               |  |               |
|-------------------------------|--|---------------|
| Laurent DAVID, 2 Roues Vertes | <a href="mailto:2rouesvertes@gmail.com">2rouesvertes@gmail.com</a> | +33 674988925 |
|-------------------------------|--|---------------|

#### ➤ Coordinateur points vélo

| NOM                 | MAIL   | TELEPHONE<br>(en cas d'urgence) |
|---------------------|--|---------------------------------|
| Jean-Alexis DOUANES | <a href="mailto:jean-alexis.douannes@airbus.com">jean-alexis.douannes@airbus.com</a> | +33 562110117                   |

#### ➤ Liste des points vélo actualisée

<https://spreadsheets.google.com/pub?key=0An5KYz8o9GKgdGFjUEIJaUkyZGY3b3pVRzJscDJUV3c&hl=en&single=true&gid=0&range=B1%3AI50&output=html>



## Annexe 2

### ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE RESPONSABLE DU VAE

Cet engagement est demandé afin de réduire les risques à la personne ainsi qu'au moyen de transport, inhérent à la conduite d'un véhicule sur la voie publique.

Lors de l'utilisation du VAE de l'AISC, je, soussigné(e), ..... m'engage à :

- avoir une conduite responsable et respectueuse du code de la route et vis-à-vis d'autrui,
- appliquer les consignes indiquées dans la documentation du vélo, et notamment de prendre la précaution de retirer la clef de batterie une fois que la batterie est installée sur le vélo.
- sécuriser le stockage du VAE :
  - o attacher le VAE à un point fixe à l'aide de l'antivol sur la voie publique
  - o stocker le VAE dans un local fermé sécurisé pour la nuit
- suivre les recommandations d'utiliser les moyens de sécurité fournis avec le VAE : gilet jaune, casque, serres-pantalon/bras

J'atteste sur l'honneur d'être en possession d'une assurance personnelle (multirisque ou autre) qui couvre l'utilisation d'un vélo.

Pendant la période de prêt, à part moi-même seul un ouvrant-/ayant-droit majeur de ma famille pourra utiliser le VAE pour ses trajets domicile/travail, je signale son nom ci-dessous en avance et j'étends mon engagement responsable à sa personne.

.....

En cas de dégradation ou de perte du VAE, la caution de 2600 € déposée sera débitée partiellement ou totalement par l'AISC pour réparation du préjudice.

Signature :

Date :

CHECK-LIST VAE ET ACCESSOIRES

Nom \_\_\_\_\_ emprunteur:

Date sortie:

Date retour:

|    | Matériel  | Etat Sortie | Etat Retour |
|----|---|-------------|-------------|
| 1  | état général du vélo                                    |             |             |
| 2  | fonctionnement des freins                               |             |             |
| 3  | fonctionnement éclairage avant et arrière               |             |             |
| 4  | fonctionnement changement de vitesses                   |             |             |
| 5  | gonflage pneu avant                                     |             |             |
| 6  | gonflage pneu arrière                                   |             |             |
| 7  | compteur  |             |             |
| 8  | sonnette  |             |             |
| 9  | batterie  |             |             |
| 10 | niveau charge batterie                                  |             |             |
| 11 | clé batterie (vérifier qu'elle est retirée avant usage) |             |             |
| 12 | chargeur  |             |             |
| 13 | antivols (2)  |             |             |
| 14 | clés antivol (2)  |             |             |
| 15 | sacoques  |             |             |
| 16 | gilet fluo  |             |             |
| 17 | casque  |             |             |
| 18 | notice instructions du fabricant                        |             |             |
| 19 | fiche suivi renseignée au retour                        |             |             |
| 20 |   |             |             |

Signature emprunteur :

Signature commission Développement Durable :



